

Dijon, le 02 juin 2009

## **VISITE DU SKI DOME D'AMNEVILLE JOURNEE DU 26 JUIN 2009**

### **PROJET DE CONSTRUCTION D'UN SKI DOME SUR LA REGION BOURGOGNE**

#### **A l'attention des élus de Bourgogne :**

- M. François PATRIAT, Sénateur et Président du Conseil Régional ;
- M. François REBSAMEN, Sénateur et Maire de Dijon ;
- M. Alain HOUPERT, Sénateur, Conseiller Général de la Côte d'Or;
- Mme Claude-Anne DARCIAUX, Députée de Côte d'Or, Maire de Longvic ;
- M. Bernard DEPIERRE, Député de Côte d'Or et Président de la commission du Développement du sport à l'Assemblée Nationale ;
- M. Alain SUGUENOT, Député de Côte d'Or et Maire de Beaune ;
- M. François SAUVADET, Député de Côte d'Or et Président du Conseil Général ;
- M. Rémi DELATTE, Député de Côte d'Or et Maire de St Apollinaire ;
- M. Gérard DUPIRE, Conseiller Régional et Maire Adjoint aux Sports de Dijon ;
- Mme Safia IBRAHIM-OTOKORE, Vice-Présidente du Conseil Régional chargée de la jeunesse, du sport et des relations internationales ;
- M. Didier MARTIN, Conseiller Régional, Président du Comité Régional du tourisme de Bourgogne et référent pour le développement économique ;
- M. Pierre-Alexandre PRIVOLT, Conseiller Général de Côte d'Or ;
- M. Patrick MOLINOZ, Conseiller Général et Maire de Vénarey les Laumes ;
- M. Jean-Marie ROLLAND, Député et Président du Conseil Général de l'Yonne ;
- Mme Marie-Louise FORT, Député de l'Yonne ;
- M. Jean-Pierre SOISSON, Député de l'Yonne ;
- M. Gérard VOISIN, Député de Saône et Loire ;
- M. Arnaud MONTEBOURG, Député et Président du Conseil Général de Saône et Loire ;
- M. Jean-Marc NESME, Député de Saône et Loire ;
- M. Jean-Paul ANCIAUX, Député de Saône et Loire ;
- M. Didier MATHUS, Député de Saône et Loire ;
- M. Christophe SIRUGUE, Député de Saône et Loire ;
- Mme Martine CARRILLON-COUVREUR, Député de la Nièvre ;
- M. Gaëtan GORCE, Député de la Nièvre ;
- M. Christian PAUL, Député de la Nièvre ;
- M. Marcel CHARMANT, Président du Conseil Général de la Nièvre ;

*Mesdames et Messieurs les Elus,*

*J'ai fait part, il y a quelque temps, au cours de diverses manifestations, à quelques élus de Bourgogne, dont Messieurs François PATRIAT, François REBSAMEN, et Bernard DEPIERRE, ainsi qu'à Monsieur Bernard LAPORTE, Secrétaire d'Etat aux Sports et Monsieur Alain METHIAZ, Président de la Fédération Française de Ski, d'un projet ambitieux : la construction d'un ski dôme près de Dijon.*

*Je suis allé à Amnéville, en juin 2008, pour me forger une première opinion en visitant le ski dôme qui y est exploité. Invité à Amnéville, pour les championnats de France et la coupe d'Europe de ski Indoor, en novembre 2008, j'ai pu admirer « cette piste fermée », sur laquelle les leaders mondiaux de différentes Nations (26 au total) prenaient le départ, parmi lesquels figuraient Pierre PAQUIN, Marion PELLISSIER, JB GRANGE et Julien LIZEROUX. Cela m'a conforté dans l'idée qu'un complexe du même type pouvait être réalisé en Bourgogne.*

*Le Comité de ski de Bourgogne souhaiterait qu'un tel projet, du plus grand intérêt collectif, s'inscrivant dans une démarche innovante et constituant un facteur de développement du tourisme et du sport, soit encouragé par l'ensemble des Elus de notre région. Il pourrait, à maints égards, intégrer le schéma régional de développement du tourisme mis en place par le Conseil Régional, en coordination avec tous ceux qui militent pour le développement du sport.*

*Pour vous permettre d'apprécier la pertinence de ce projet, vous trouverez en pièce jointe une brève présentation des installations d'Amnéville et une première description du projet de ski dôme en Bourgogne.*

*Pour parfaire cette première information et vous permettre d'apprécier le concept in situ, nous vous proposons de visiter le site d'Amnéville, afin de voir avec vous comment nous pourrions contribuer ensemble à la concrétisation d'un tel projet dans notre région.*

*Le programme de cette manifestation et la liste des invités vous parviendront prochainement.*

*Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les Elus, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.*

**Jean-Pierre REYNAUD**

**Président du Comité Régional du ski de Bourgogne**

## **PRÉSENTATION SOMMAIRE DU SITE D'AMNÉVILLE**

Le Ski dôme, d'une longueur de 620 m et d'une largeur de 35 m, offre un dénivelé de 90 m. Il est équipé d'une quinzaine de canon à neige, d'un téléski, d'une corde de sliders pour les snowboarders et d'une zone de luge.

Sa réalisation constitue un véritable succès social, économique et sportif pour cette ville de 10 000 habitants.

Pour l'année 2008, le ski dôme d'Amnéville a enregistré environ 230 000 entrées, rendant la ville incontournable pour un public désireux de ne pas attendre l'hiver pour s'initier, de se préparer pour la saison de sports d'hiver, de tester le matériel ...

Les plus grands champions de ski français et de nombreux clubs nationaux et internationaux viennent s'entraîner au « Snowhall » d'Amnéville en toutes saisons.

## **PROJET DE CONSTRUCTION D'UN SKI DÔME EN RÉGION DE BOURGOGNE**

### **➤ Les ATOUTS RÉGIONAUX**

La région de Bourgogne se prête idéalement à la réalisation d'un nouveau ski dôme en France, en raison de :

- son positionnement géographique : proximité des grandes conurbations de Paris et Lyon et, à l'entours, le Jura et le Massif central, la Suisse, l'Italie et l'Allemagne ;
- l'existence d'infrastructures de transport de qualité dans les domaines routiers, ferroviaires et aériens.

Ces atouts, alliés à une topographie régionale favorable, permettent d'envisager la construction d'un Ski dôme plus adapté aux exigences des épreuves de ski de niveau international. Il aurait une largeur de 60 m et un dénivelé de 140 m, pour une longueur de l'ordre de 600 m.

### **➤ CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES et RESPECT ENVIRONNEMENTAL**

Une climatisation constante (entre -2° C et -6°C) doit permettre l'utilisation toute l'année de pistes avec une neige de culture et offrir une qualité de glisse et des sensations identiques à celles que l'on peut trouver sur les pistes de ski ou stades de compétition de nos stations de montagne.

La climatisation du site, le chauffage des locaux et l'alimentation en eau des réseaux, seront conçus de manière à respecter l'environnement et pourront constituer une vitrine du développement durable dans

notre région : construction avec des matériaux écologiques, récupération des eaux de pluie et des énergies produites par le site.

### **Quelques exemples de réalisations possibles :**

- La couverture du ski dôme avec des panneaux photovoltaïques permettrait une production d'électricité qui contribuerait à l'alimentation du site (éclairage, climatisation et production de neige ...)
- Les calories dégagées par le système de climatisation pourraient être utilisées pour chauffer une galerie marchande, un centre aqua-ludique ou de balnéothérapie ...
- La récupération de l'eau de pluie, permise par la conception de la toiture, pourrait contribuer à l'alimentation d'un bassin d'eau vive pour du canoë-kayak, ou l'arrosage d'espaces verts...

### **➤ INDUCTIONS ÉCONOMIQUES, SPORTIVES et SOCIÉTALES**

Outre le développement économique lié à sa construction, le ski dôme serait fortement créateur de valeur et d'emplois :

- Espace d'activité fonctionnant 7 jours sur 7, il mobiliserait une quarantaine de personnes dans la seule activité du ski ;
- Il pourrait représenter jusqu'à 400 000 entrées par an, avec tout ce que cela implique en matière de nuitées d'hôtels, de restauration et de retombées touristiques dans la conception la plus large du terme...
- Le fonctionnement du site lui-même, sera facteur de développement sociétal, par la mise en réseau d'hommes et de femmes attirés par le site pour des raisons diverses et permettra une fixation de la population locale (les jeunes en particulier)...

Le ski dôme accueillerait des épreuves de slalom de niveau mondial, des épreuves de boarder-cross et halfpipe répondant aux règles de la FIS (Fédération Internationale de Ski) et permettrait la formation aux métiers de la montagne (moniteurs BE et Fédéraux).

Des échanges sportifs et culturels, programmés avec Amnéville, site plus petit, compléteraient les calendriers des stages et entraînements des équipes et clubs de sports.

La ville retenue favorisant une politique de « sport pour tous » pourrait établir, avec le Comité régional de ski de Bourgogne et les Comités départementaux, un programme de découverte du sport de glisse avec les écoles, les quartiers en attente de nouvelles activités....

L'activité ski pourrait, à elle seule, multiplier par 10 le nombre de licenciés FFS en Bourgogne.

Parallèlement à cette activité ski, il peut également être envisagé, à l'extérieur du ski dôme :

- la réalisation d'un circuit VTT ;
- un bassin d'eau vive pour canoë-kayak.

Ces activités complémentaires pourraient en effet bénéficier des installations mécaniques du ski dôme, qui sera équipé d'un remonté pente pour le transport du matériel.

Enfin, la réalisation du ski dôme permettrait aussi l'ouverture d'une galerie commerciale abritant des activités diverses : école de ski, location de matériel, mur d'escalade, salles de sports et détente (Fitness, jeux, danse...), boutiques et restaurants.